

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE PRODUIT

Selon ISO 14025 et EN 15804

Informations supplémentaires conformément à la NF EN 15804/CN et aux exigences légales françaises sur les déclarations environnementales de produits

Numéro de l'EPD IBU correspondante : EPD-CCM-20200225-IBD1-DE

Numéro de la FDES correspondante : 20221031028

Date de l'édition : 24/10/2022

Date de fin de validité : 24/10/2027

**Étanchéité en membrane EPDM
Retridex®**

VM BUILDING SOLUTIONS



Version de l'annexe : 1.0

A photograph showing two construction workers on a roof. One worker is kneeling on the left, and another is standing on the right, both working with a large sheet of light blue EPDM membrane. A wooden frame is visible in the foreground. The 'retridex' logo is overlaid in white text on the left side of the image.

retridex®

1. Domaine d'application de cette annexe

Cette FDES complémentaire à l'EPD IBU EPD-CCM-20200225-IBD1-DE pour l'étanchéité en membrane EPDM Retridex® par VM BUILDING SOLUTIONS contient des informations supplémentaires permettant d'être en conformité avec les normes françaises et les textes législatifs français suivants :

- NF EN 15804+A1:2014-04, Contribution des ouvrages de construction au développement durable — Déclarations environnementales sur les produits — Règles régissant les catégories de produits de construction
- NF EN 15804/CN:2016-06, Contribution des ouvrages de construction au développement durable — Déclarations environnementales sur les produits — Règles régissant les catégories de produits de construction — Complément national à la NF EN 15804+A1
- Arrêté du 23 décembre 2013 relatif à la déclaration environnementale des produits de construction et de décoration destinés à un usage dans les ouvrages de bâtiment, Version consolidée au 23 juin 2016.
- Arrêté du 15 juillet 2019 modifiant les arrêtés relatifs à la déclaration environnementale des produits de construction et de décoration et les équipements électriques, électroniques et de génie climatique destinés à un usage dans les ouvrages de bâtiment ainsi qu'à leur vérification.

2. Avertissement

Les informations contenues dans cette annexe et dans la DEP correspondante ont été fournies sous la responsabilité VM BUILDING SOLUTIONS selon NF EN 15804+A1 et le complément national NF EN 15804+A1/CN.

Toute exploitation, partielle ou totale, des informations fournies dans ce document devra être accompagnée au minimum par la référence explicite à la DEP originale et à l'émetteur de celle-ci, qui devra pouvoir en fournir un exemplaire complet.

La norme EN 15804+A1 définit les Règles pour la définition des catégories de produit (RCP).

NOTE 1 : La traduction littérale en français du terme anglais « Environmental Product Declaration » est « Déclaration Environnementale de Produit » (DEP). Cependant, un autre terme, FDES (fiche de déclaration environnementale et sanitaire), est couramment employé. Cette fiche comporte la déclaration environnementale et des informations sanitaires concernant le produit qu'elle concerne. La FDES est donc une « DEP » complétée par des informations sanitaires.

3. Produits déclarés et cadre de validité de la DEP

Les résultats de cette FDES sont valides pour l'unité fonctionnelle suivante :

« Assurer l'étanchéité toiture d'1 m² de bâtiment avec une membrane d'étanchéité EPDM en assurant les performances décrites dans la norme NF EN 13956, pendant la Durée de Vie de Référence de 50ans »

Cette unité fonctionnelle est conforme à l'arrêté du 23/12/2013, article 6.

La FDES (et EPD) couvre les références Retridex® et RESITRIX® SK Partial Bond, et déclare une composition moyenne pour ces produits. Cette composition moyenne est basée sur la moyenne pondérée de ces références selon leur production annuelle.

La différence entre les deux produits est que la membrane Retridex® est complètement auto-adhésive et la membrane SK Partial Bond est pourvue d'une stratification PE-HD (Polyéthylène haute densité) pour former une couche partiellement auto-adhésive.

La DVR est déterminée et justifiée sur la base des informations et des paramètres du tableau 1.

Tableau 1: Paramètres relatifs à la DVR du produit

Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence (DVR)	50 ans
Propriétés déclarées du produit (à la sortie de l'usine) et finitions, etc.	Cf. (*1), (*2) et (*4) Les caractéristiques contrôlées sont : La composition chimique, la tolérance des dimensions et les caractéristiques mécaniques.
Paramètres théoriques d'application (s'ils sont imposés par le fabricant), y compris les références aux pratiques appropriées	Cf. (*3) et (*4)
Qualité présumée des travaux, lorsque l'installation est conforme aux instructions du fabricant	Le taux de chute de l'EPDM lors de la mise en œuvre retenu est de 5%. Cf. (*2), (*3) et (*4)
Environnement extérieur (pour les applications en extérieur), par exemple intempéries, polluants, exposition aux UV et au vent, orientation du bâtiment, ombrage, température	Cf. (*3) et (*5)
Environnement intérieur (pour les applications en intérieur), par exemple température, humidité, exposition à des produits chimiques	Le produit n'est pas en contact avec l'air intérieur.
Conditions d'utilisation, par exemple fréquence d'utilisation, exposition mécanique	Cf. (*1), (*2), (*3) et (*4) Les produits ne font pas l'objet de conditions d'utilisation
Maintenance, par exemple fréquence exigée, type et qualité et remplacement des composants remplaçables	Les produits de l'étude ne sont pas concernés

(*1) Déclaration de performance (Dop)

(*2) CCT RESITRIX 2023

(*3) DTU de la série 43

(*4) NF EN 13956

Le produit ne contient pas de substances figurant sur la "liste candidate des substances extrêmement préoccupantes pour autorisation" dans le cadre du règlement REACH (si supérieure à 0,1 % de la masse)

4. Cadre de validité de la FDES

La FDES est individuelle.

5. Description des scénarios

Description des étapes du cycle de vie.

La limite du système de l'EPD suit la conception modulaire définie par la norme /EN 15804/. Le tableau ci-dessous identifie les modules inclus dans cette étude (du berceau à la tombe)¹

PHASE DE PRODUCTION			PHASE DU PROCESSUS DE CONSTRUCTION		PHASE D'UTILISATION							PHASE DE FIN DE VIE				BÉNÉFICES ET CHARGES AU-DELÀ DES FRONTIÈRES DU SYSTÈME
Fourniture des matières premières	Transport	Production	Transport de la sortie d'usine jusqu' au chantier	Mise en œuvre dans le bâtiment	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation	Consommation d' énergie en fonctionnement	Consommation d' eau en fonctionnement	Déconstruction démolition	Transport pour la fin de vie	Traitement des déchets pour réemploi, récupération ou recyclage	Élimination	Potentiel de Réutilisation- Récupération- Recyclage
A1	A2	A3	A4	A5	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	C1	C2	C3	C4	D
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

- Les étapes de construction : modules A4 et A5.
- Les étapes de vie en œuvre : modules B
- Les étapes de fin de vie : modules C1, C2, C3 et C4.
- Les bénéfices et charges au-delà des frontières du système: module D

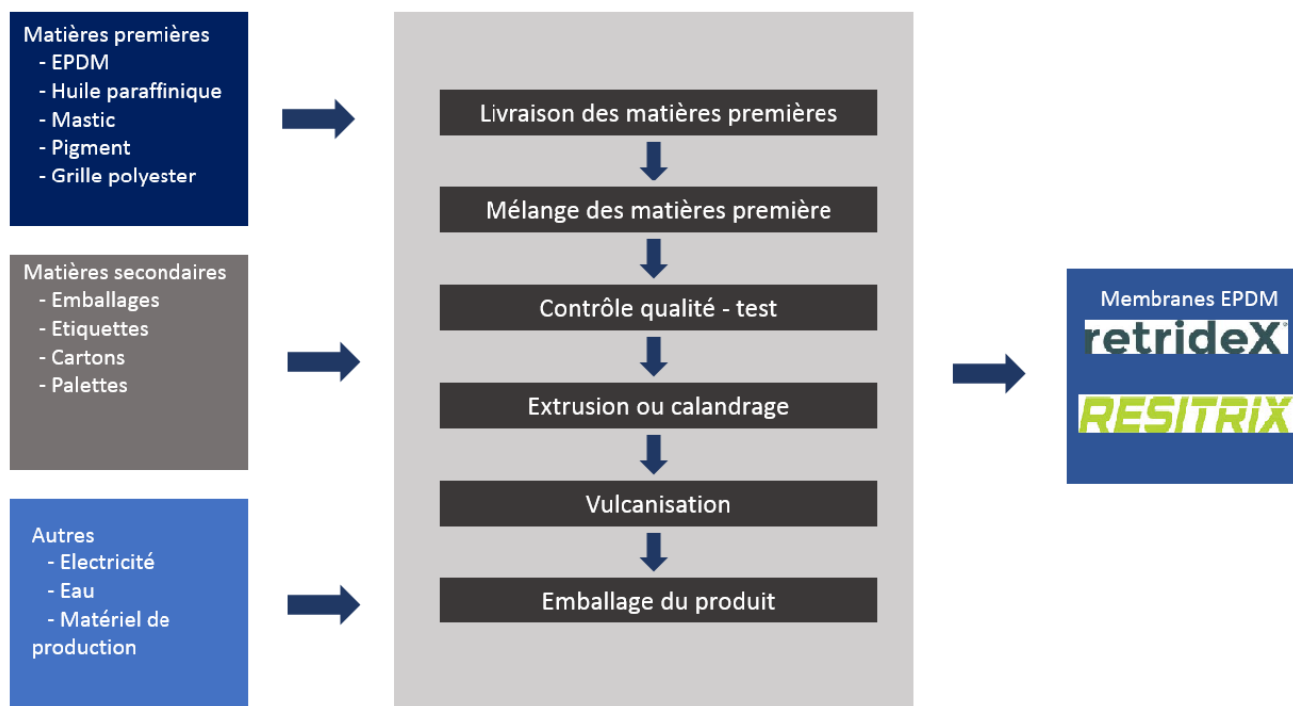
Diagramme du cycle de vie du produit :



Etapes de production

Toutes les étapes de production ont été prises en compte dans l'IBU et sont structurées selon les 3 modules de la norme NF EN 15804+A1 : A1, A2 et A3.

Diagramme de la production des membranes EPDM :



Le module A1-A3 couvre :

Les étapes A1 à A3 comprennent tous les processus depuis l'extraction des matières premières jusqu'à leur transformation en usine.

Les membranes sont produites par extrusion puis calandrage ou calandrage puis laminage selon les fabricants sur une armature polyester.

Etapes de construction

Toutes les étapes de construction ont été prises en compte et sont structurées selon les 2 modules de la norme NF EN 15804+A1 : modules A4 et A5.

Le module A4 couvre le transport des membranes depuis la porte de l'usine Carlisle Construction à Hambourg jusqu'au site de construction en France (tableau 2).

Le module A5 couvre :

- La production et le transport des accessoires de fixation pour la membrane
- Les besoins énergétiques pour fixer la membrane
- La production, le transport et le traitement des chutes liées à l'installation du système d'étanchéité,
- Le transport et le traitement des déchets d'emballage.

Scénario :

Les produits sont fixés en adhérence totale à l'aide de colle et de manchons jetables sans besoin d'autre accessoires. L'utilisation de la colle entraîne des émissions de COV (toluène) dans l'air.

Les relevés de toiture ne sont pas pris en compte dans cette étude. Les relevés sont calculés pour chaque chantier en plus et en m² car le nombre et la taille des relevés peuvent varier considérablement. VM Building solutions dispose d'un outil de calcul interne.

Tableau 2 : Transport jusqu'au chantier

Type de véhicule	Camion remorque Euro 6
Poids bruts/charge utile	7 tonnes
Carburant	Diesel, production mix France
Distance parcourue des membranes EPDM finis depuis les sites de production Carlisle vers le chantier ;	900 km
Distance parcourue des accessoires de fixation depuis le fabriquant vers le chantier.	50 km
Distance parcourue des chutes d'EPDM depuis le chantier vers le centre d'enfouissement.	50 km
Distance parcourue par les déchets d'emballage depuis le chantier vers le centre de traitement ;	50km pour enfouissement 100 km pour incinération 150km pour recyclage
Utilisation de la capacité	Camion : 61% (Donnée générique de la base de données GaBi)
Masse volumique en vrac des produits transportés	La densité varie selon la taille des rouleaux de membrane.

Le tableau 3 présente les entrées, sorties et émissions des matériaux associées à l'installation d'1 m² de membrane RetriedeX. Les emballages sont transportés après l'installation de la membrane en centre d'enfouissement, au recyclage ou à l'incinération. Les scénarios de fin de vie des emballages suivent les scénarios français décrit par le rapport de l'ADEME sur le recyclage en France.

Tableau 3 : Installation

Electricité pour fixation des membranes	0,02245 MJ/m ² posé
Manchon jetable pour la mise en oeuvre de la colle	2g/m ² posé
Colle du type « FG 35 »	0,200 kg/m ² posé
Taux de chute en EPDM	5%
Taux de recouvrement	2,5%
Fin de vie des chutes de la membrane	Les chutes de pose de membrane sont considérées comme enfouie à 100%.
Fin de vie des emballages	La fin de vie des palettes en bois est : <ul style="list-style-type: none"> - 58% de recyclage - 22% d'incinération avec production d'énergie - 20% d'enfouissement La fin de vie des déchets d'emballages plastiques est : <ul style="list-style-type: none"> - 26% de recyclage - 43% d'incinération avec production d'énergie - 31% d'enfouissement La fin de vie des déchets de carton est : <ul style="list-style-type: none"> - 88% de recyclage - 12% d'enfouissement

Etapes de vie en œuvre

Les modules B1 à B7 sont considéré sans impact environnemental.

Etape de fin de vie

C1 – Démontage / Démolition : Selon les instructions de fabrication, le démontage de ce produit peut être effectué manuellement (les membranes sont arrachés manuellement).. Par conséquent, aucune charge environnementale pour le démantèlement de ce produit n'est prise en compte.

C2 – Transport vers le site de traitement/d'élimination : La distance moyenne de transport du site de démolition au traitement des déchets est supposée être de 50 km jusqu'à la décharge.

C4 – Élimination : Les membranes de couverture et le recouvrement supplémentaire (2,5 %) sont 100 % enfouis.

Tableau 4 : Fin de vie

Quantité collectée avec des déchets de construction mélangés	2,82 kg/UF de membrane Retridex (inclus recouvrement)
Destination des produits collectés	100% en centre de stockage
Élimination	100% en centre de stockage

Bénéfices et charges au-delà des frontières du système

Le module D considère le crédit associé à l'incinération et au recyclage des matériaux d'emballage.

Informations pour le calcul de l'Analyse de Cycle de Vie

RCP utilisé	Norme ISO 14025 type III Norme NF EN 15804 et son complément national NF EN 15804/CN Décret n°2013-1264 et arrêté du 23 décembre 2013
Frontières du système	Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN.
Règle de coupure	Toutes les données disponibles ont été prises en compte.
Allocation	Allocation massique pour la production (kg)
Représentativité des données primaires	Les données primaires sont celles collectées directement sur les sites de fabrication et de la base de données GaBi 2020
Représentativité des données secondaires	Les données génériques sont issues de la base de données GaBi 2020 (Thinkstep).
Variabilité des résultats	N.A (FDES individuelle spécifique)
Traçabilité	L'inventaire de cycle de vie et le calcul des impacts ont été réalisés grâce à l'outil GaBi. L'agrégation des données et des résultats au format NF EN 15804+A1 relève de calculs issus du même outil.

6. Résultats de l'Analyse de Cycle de Vie

Résultats de l'ACV - Valeurs des indicateurs pour toute la DVR : Membrane Retridex

Impacts environnementaux	Etape de fabrication	Etape mise en œuvre			Etape de vie en œuvre								Etape de fin de vie				Total du cycle de vie	Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
	Total A1-A3 Production	A4	A5	Total A4-A5	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	Total B1 - B7	C1	C2	C3	C4	Total C1-C4	Total	Total D
Réchauffement climatique kg CO2 eq. /UF	8,10E+00	1,57E-01	1,27E+00	1,43E+00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8,43E-03	0	1,86E-01	1,94E-01	9,72E+00	-3,84E-02
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 eq. / UF	1,50E-12	2,90E-17	1,10E-12	1,10E-12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,55E-18	0	6,17E-16	6,19E-16	2,60E-12	-8,18E-13
Acidification des sols et de l'eau kg SO2 eq. /UF	9,82E-03	1,45E-04	1,29E-03	1,44E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7,78E-06	0	5,16E-04	5,24E-04	1,18E-02	-1,14E-04
Eutrophisation kg P043- eq./UF	1,39E-03	3,53E-05	2,16E-04	2,51E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,90E-06	0	5,39E-04	5,41E-04	2,18E-03	-3,21E-05
Formation d'ozone photochimique kg Ethène eq. /UF	1,47E-03	4,16E-07	2,10E-02	2,10E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,23E-08	0	1,04E-01	1,04E-01	1,26E-01	-1,43E-05
Epuisement des ressources abiotiques éléments kg Sb eq. /UF	4,04E-05	1,48E-08	3,48E-06	3,49E-06	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7,96E-10	0	3,68E-08	3,76E-08	4,39E-05	-2,38E-08
Epuisement des ressources abiotiques fossiles MJ /UF	2,10E+02	2,04E+00	2,80E+01	3,00E+01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,09E-01	0	2,84E+00	2,95E+00	2,43E+02	-5,46E-01
Pollution de l'eau m3 /UF	2,02E+00	6,72E-02	2,61E-01	3,28E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3,61E-03	0	4,61E-01	4,65E-01	2,81E+00	-1,55E-02
Pollution de l'air m3 /UF	3,95E+02	3,77E+00	8,55E+02	8,59E+02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,02E-01	0	3,97E+03	3,97E+03	5,22E+03	-3,90E+00

Utilisation des ressources	Total A1-A3 Production	A4	A5	Total A4-A5	B1 Usage	Total B2	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	Total B2	C1	C2	C3	C4	Total C1-C4	Total	Total D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire utilisées comme matière première MJ/UF	1,07E+01	1,66E-01	4,32E+00	4,49E+00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8,93E-03	0	2,06E-01	2,15E-01	1,54E+01	-2,54E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables e tant que matières premières MJ / UF	3,03E+00	0,00E+00	-3,00E+00	-3,00E+00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0	0,00E+00	0,00E+00	3,00E-02	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	1,37E+01	1,66E-01	1,32E+00	1,49E+00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8,93E-03	0	2,06E-01	2,15E-01	1,54E+01	-2,54E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF	1,39E+02	2,06E+00	2,89E+01	3,10E+01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,11E-01	0	2,93E+00	3,04E+00	1,73E+02	-8,38E-01
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ / UF	7,57E+01	0,00E+00	-3,87E-01	-3,87E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0	0,00E+00	0,00E+00	7,57E+01	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ / UF	2,14E+02	2,06E+00	2,85E+01	3,06E+01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,11E-01	0	2,93E+00	3,04E+00	2,48E+02	-8,38E-01
Utilisation de matière secondaire kg / UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,02E-01
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables kg / UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ / UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce m3/UF	2,15E-02	2,66E-04	3,76E-03	4,03E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,43E-05	0	3,59E-05	5,02E-05	2,56E-02	-4,32E-04

Catégorie de déchets	Total A1-A3 Production	A4	A5	Total A4-A5	B1 Usage	Total B2	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	Total B2	C1	C2	C3	C4	Total C1-C4	Total	Total D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Déchets dangereux éliminés kg/UF	2,90E-07	2,61E-07	5,73E-08	3,18E-07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,40E-08	0	1,07E-08	2,47E-08	6,33E-07	-2,16E-08
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	1,47E-01	4,18E-04	1,77E-01	1,77E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,24E-05	0	2,81E+00	2,81E+00	3,13E+00	-7,88E-04
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	1,40E-03	9,85E-06	1,77E-04	1,87E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5,29E-07	0	3,53E-05	3,58E-05	1,62E-03	-1,15E-04

Catégorie de déchets	Total A1-A3 Production	A4	A5	Total A4-A5	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	Total B1 - B7	C1	C2	C3	C4	Total C1-C4	Total	Total D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Composants destinés à la réutilisation kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage kg /UF	0,00E+00	0,00E+00	1,24E-01	1,24E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0	0,00E+00	0,00E+00	1,24E-01	0,00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg /UF	0,00E+00	0,00E+00	2,65E-02	2,65E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0	0,00E+00	0,00E+00	2,65E-02	0,00E+00
Energie fournie à l'extérieur MJ / UF	Electricité	0,00E+00	0,00E+00	6,94E-02	6,94E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0	0,00E+00	0,00E+00	6,94E-02	0,00E+00
	Vapeur	0,00E+00	0,00E+00	1,23E-01	1,23E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0	0,00E+00	0,00E+00	1,23E-01	0,00E+00
	Gaz de process	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

7. Informations supplémentaires sur le rejet de substances dangereuses dans l'air à l'intérieur des bâtiments, dans le sol et dans l'eau pendant la phase d'utilisation.

7.1 Air à l'intérieur des bâtiments

Les membranes d'étanchéité synthétiques ne revendiquent aucune performance particulière sur ce chapitre. En effet, elles sont placées en extérieur et n'ont pas d'influence sur la qualité de l'air intérieur.

Emissions de COV et de formaldéhyde

Les produits sont exclusivement utilisés à l'extérieur. Ils ne sont donc pas concernés par l'étiquetage d'après l'article R 221-23 du décret 2011-321 du 23 mars 2011

Art. R. 221-23. : Les dispositions de la présente sous-section s'appliquent aux produits suivants lorsqu'ils sont destinés, exclusivement ou non, à un usage intérieur : revêtements de sol, mur ou plafond, cloisons et faux plafonds, produits d'isolation, portes et fenêtres ; produits destinés à la pose ou à la préparation des produits mentionnés au présent article. Elles ne s'appliquent pas aux produits composés exclusivement de verre non traité ou de métal non traité, ni aux produits de serrure, ferrure ou de visserie.

Comportement face à la croissance fongique et bactérienne

Aucun essai de caractérisation du comportement du produit face à une croissance fongique ou bactérienne n'a été réalisé, les produits étant utilisés en extérieur.

Emissions radioactives naturelles des produits de construction

Aucun essai d'émissions radioactives n'a été réalisé sur les produits.

Emissions de fibres et de particules

Aucun essai d'émissions de fibres et de particules n'a été réalisé sur les produits.

7.2 Sol et eau

Aucun essai n'a été réalisé sur le relargage de substances dans l'eau de ruissellement. Les produits ne sont pas en contact avec l'eau potable mais peuvent être en contact avec l'eau de pluie.

8. Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

8.1 Confort hygrothermique

La fonction des systèmes d'étanchéité de VM BUILDING SOLUTIONS est d'évacuer les eaux pluviales qui ruissellent sur la couverture tout en garantissant une étanchéité parfaite et durable dès son installation.

Par leur fonction, les systèmes d'étanchéités de VM BUILDING SOLUTIONS évitent donc l'infiltration de l'eau de pluie à l'intérieur du bâtiment contribuant ainsi à la stabilité hygrothermique à l'intérieur du bâtiment.

8.2 Confort acoustique

De manière générale, les systèmes d'étanchéité de VM BUILDING SOLUTIONS n'ont pas d'influence significative sur le confort acoustique des bâtiments comparativement à l'influence du complexe de couverture.

8.3 Confort visuel

N.A

8.4 Confort olfactif

N.A

9. Informations additionnelles

10. Références

ADEME

Bilan National du recyclage 2005 – 2014. Evolutions du recyclage en France de différents matériaux : métaux ferreux et non-ferreux, papiers-cartons, verre, plastiques, inertes du BTP et bois, 2017

NF EN 15804+A1

NF EN 15804+A1:2014-04, Contribution des ouvrages de construction au développement durable — Déclarations environnementales sur les produits — Règles régissant les catégories de produits de construction

NF EN 15804/CN

NF EN 15804/CN:2014-04, Contribution des ouvrages de construction au développement durable — Déclarations environnementales sur les produits — Règles régissant les catégories de produits de construction — Complément national à la NF EN 15804+A1

Décret / Arrêté du 23 décembre 2013

Arrêté du 23 décembre 2013 relatif à la déclaration environnementale des produits de construction et de décoration destinés à un usage dans les ouvrages de bâtiment, Version consolidée au 23 juin 2016.

Das Kunststoff-Zentrum – SKZ – L'étude sur l'évaluation de la durée d'utilisation des lés d'étanchéité de toiture en EPDM Hertalan - 2014

Sphera Solutions Inc. (2020). GaBi LCA Database Documentation. Retrieved from GaBi Solutions: <https://www.gabi-software.com/databases/gabi-databases/>

 <p>Institut Bauen und Umwelt e.V.</p>	<p>Éditeur Institut Bauen und Umwelt e.V. Panoramastr. 1 10178 Berlin Germany</p> <p>Tel +49 (0)30 3087748- 0 Fax +49 (0)30 3087748- 29 Mail info@bau-umwelt.com Web www.bau-umwelt.com</p>
 <p>Institut Bauen und Umwelt e.V.</p>	<p>Opérateur du programme Institut Bauen und Umwelt e.V. Panoramastr 1 10178 Berlin Germany</p> <p>Tel +49 (0)30 - 3087748- 0 Fax +49 (0)30 – 3087748 - 29 Mail info@bau-umwelt.com Web www.bau-umwelt.com</p>
	<p>Opérateur du programme de la FDES par délégation Programme INIES 11, rue Francis de Pressensé 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex France</p> <p>Tél +33 (0)1 41 62 87 64 Mail admin@base-inies.fr Web www.inies.fr</p>
	<p>Propriétaire de la déclaration Carlisle SynTec Systems 1285 Ritner Hwy Carlisle, PA 17013</p> <p>Tel: (800) 479-6832 Email: info@carlisesyntec.com www.carlisesyntec.com</p>
	<p>Propriétaire de l'annexe VM BUILDING SOLUTIONS Rue Jean Jaurès 40 93176 BAGNOLET France</p> <p>Tel +33 (0)1 49 72 42 84 Mail norman.herlin@vmzinc.com Web www.vmbuildingsolutions.com</p>
	<p>Auteur de l'analyse de cycle de vie Sphera Solutions GmbH Hauptstraße 111- 113 70771 Leinfelden-Echterdingen Germany</p> <p>Tel +49 (0)711 341817-0 Fax +49 (0)711 341817-25 Mail info@sphera.com Web www.sphera.com</p>
	<p>Vérificateur de cette annexe WeLOOP – Naeem Adibi Vérificateur FDES (Habilitation INIES) 254 rue du Bourg 59130 Lambersart France</p> <p>Tel : + 33 9 81 85 76 82 Mail: info@weloop.org Web: https://www.weloop.org/en/</p>